

Conditions générales de vente

1 - Les arrhes

La réservation est ferme à la réception de 25 % du **total** du séjour à titre d'arrhes. Pas de réservation sans arrhes. Les chèques d'arrhes sont encaissés à la réception. Les arrhes sont déduits à la fin du séjour prévu.

Annulation de séjour : Si le client annule sa réservation, il perd la somme versée au titre d'arrhes. Si l'hôtel « Les Clochettes du Risoux » annule la réservation, nous rembourserons le double des arrhes.

Séjour écourté et/ou modification du nombre de personnes : Tout séjour modifié par rapport à la réservation initiale sera facturé à hauteur de 25 % par jour écourté et par chambre annulée. Votre assurance annulation les prendra éventuellement en charge.

Voici deux liens si vous souhaitez avoir plus de détail sur les arrhes :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/hotel-droits-litiges>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31187>

2 - Assurance annulation

Facultative, mais vivement conseillée. Contacter votre assureur, il en propose probablement. Par exemple : <https://www.allianz-voyage.fr/>

3 – Objets perdus / oubliés

Nous ne sommes pas responsable des objets perdus ou oubliés. Les frais de port en cas de retour seront à votre charge.

La perte de la clef de chambre sera facturée 60€.

4 – Mode de paiement

Les paiements par carte bancaire sont acceptés à partir de 10€.

Nous n'acceptons pas la carte American Express et les chèques déjeuners.